



PLAN CITE TOULON

PRÉPARATION DE L'INSTALLATION DES SERVICES A LA CITE DES LICES

Présentation aux représentants des personnels des pistes de réflexion de la 1^{re} thématique :

DÉPLACEMENTS, MOBILITÉS, STATIONNEMENT

Conformément aux demandes des représentants syndicaux et au propos du préfet lors de la réunion initiale du 30/06/2025, il a été établi un planning de 2 groupes de travail (chefs de services) et d'une présentation aux intersyndicales par thématiques :

- Déplacements/mobilité, stationnement, véhicules de service (5/08/2025),
- Répartition des bureaux, services partagés, action sociale, accueil du public (28/08/2025),
- Restauration (17/09/2025),
- Mobilier et archives (8/10/2025),
- Déménagement (29/10/2025),
- Vie de la cité, règlement intérieur, régisseurs (20/11/2025).

Ce mardi 05 août ont donc été présentées des pistes de réflexions concernant l'**offre de places de stationnement aux Lices**, ne devant ni améliorer, ni dégrader l'existant sur Port marchand et Vert Coteau.

Le décompte des besoins pour la DDFIP a été établi à 38 véhicules personnels et 22 véhicules de services (géomètres et BCR).

Les 92 véhicules de service de l'ensemble des directions, dont la CID, devraient être positionnés au parking sous terrain des lices, d'une capacité totale de 141 places. Il resterait donc 49 places disponibles pour les agents, à affecter au prorata des services, soit **11 places pour la DDFIP**.

Le manque total de places pour l'ensemble des directions s'élève à 150.

Le préfet juge inacceptable d'acheter des places de parking à Qpark avant d'avoir exploré l'ensemble des solutions, d'autant que le gestionnaire ne semble enclin à aucun geste commercial.

Des réflexions ont donc été menées par la préfecture afin de trouver et d'optimiser des stationnements.

- Un terrain de 535 m² (jardins ouest de la préfecture) pourrait être utilisé sous réserve d'aménagement et permettrait de pourvoir environ **30 places**.
- Un second terrain de 584 m², jouxtant le 1^{er}, pourrait être lui aussi utilisé, sous réserve de l'accord de TPM, actuel propriétaire. Cela pourrait dégager **30 places** supplémentaires.

Des études préalables de faisabilité doivent être réalisées, ces terrains se situant au-dessus du petit tunnel (glacis des lices). Des travaux de confortement du soutènement, de terrassement et de sécurisation devront être alors effectués.

Enfin, d'autres pistes sont en cours d'expertise.

Gestion dynamique des parkings :

Une application mobile (en cours de recherche) devrait être déployée afin de permettre aux agents de connaître le nombre de stationnements disponibles sur chacun des sites en temps réel, afin de ne pas perdre de temps à chercher une place.

Hors personnes en situation de handicap (places PMR identifiées), il n'est donc pas prévu d'établir de règles de priorité d'attribution de places, afin de garder la fluidité recherchée.

Pour l'intersyndicale FO-Solidaires-CGT de la DDFIP du Var, les discours vont dans le bon sens, mais nous attendons la concrétisation par des actes.

Les agents ne doivent pas payer pour aller travailler !

Prochaine réunion intersyndicale : 28 août.